

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprunons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Fer M. C. Gauvreau, V. G.

Le service solennel annoncé dans notre numéro du 1er mai dernier à l'occasion de l'érection d'un marbre funéraire à la mémoire de feu M. le Grand Vicaire Gauvreau a eu lieu le 17 du courant. Tous les citoyens de Ste. Anne, un grand nombre d'amis des paroisses voisines, laïcs et prêtres, se sont fait un devoir d'y assister.

La belle et vaste église de S. Anne avait été convenablement décorée pour la circonstance, et peignait parfaitement bien par ces décorations les sentiments de tristesse et de regret que faisait éprouver à l'assistance le souvenir de celui qui nous réunissait aux pieds des autels, quatre ans après le jour regrettable où Dieu avait jugé à propos de le ravir à notre amour et à notre vénération. Du côté nord du maître autel, sur le mur, un beau marbre de six pieds sur deux et demi, élégamment orné des signes funèbres, attirait tous les regards.

Voici la copie de l'inscription qu'on y lit :

HIC QUIESCIT
IN PACE DOMINI
CORPUS ADM. REV. CELESTINI GAUVREAU,
VIC. GEN. ARCHIEP. QUEB.
PLURIBUS ANNIS COLLEGI A S. ANNA SUPERIORIS,
VIR INSIGNIS VIRTUTIS. PER OMNIA OMNIBUS PLACERE STUDENS.
IN VULTU BENIGNITAS, INTEGRER IN OMNIBUS,
IN ORBE SERMO AD FLECTENDOS ANIMOS APPOSITUS SUPERIMPENSUS IPSE,
EXQUISITUM JUDICIUM. OMNIUM VOTIS ET AMORI CREPTUS
SACRIS IN DISCIPLINIS VERSATUS ORIIT DIE 8 JUNII ANN. R. S. 1862,
IN CONCILIIS SAGAX ET PRUDENS, ETATIS SUE 63 ANN.

Quisquis ades, sic te fragilem
memorare viator.

Mors est certa, brevis gloria, vilis nihil.

HUNC LAPIDEM POSUERUNT AMICI.

On remarquait dans les stalles les messieurs étrangers dont les noms suivent : MM. A. Mailloux, V. G. ; J. Harper, curé de St. Grégoire ; C. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle ; F. X. Delage, curé de l'Islet ; N. T. Hébert, curé de Kamouraska ; Ls. Parant, curé de St. Jean Port-Joli ; Z. Sirois, curé du Cap St. Ignace ; F. Caron, (ancien curé) St. Henri ; Z. Rousseau, curé de Ste. Monique ; J. B. Gagnon, curé de St. André ; H. Potvin, curé de St. Denis ; E. Hallé, curé de Ste. Marguerite ; F. Bégin, curé de St. Pacôme ; E. V. Dion, curé de Ste. Hénédine ; Max. Fortin, curé de St. Aubert ; J. Hoffman, curé de N. D. du Mont-Carmel ; J. Michaud, curé de St. Onésime ; Ig. Langlais, Eccl., Professeur du Collège de Rimouski.

Enfin tous les élèves du Collège avec les directeurs et professeurs.

M. le Grand Vicaire E. A. Taschereau, Recteur de l'Université-Laval, officiait, assisté de M. Geo. Potvin, Directeur du collège de Rimouski, faisant l'office de Diacre, et M. B. Bernier faisant celui de Sous-Diacre. Les chants graves et solennels de l'église exécutés par les élèves du Collège firent une forte impression sur tous ceux qui étaient présents, surtout le chant du *Dies iræ* en parties, et à l'offertoire celui d'un remarquable morceau de Nisard : *La cloche tinte, etc.*, entremêlé des versets du *De profundis*.

Avant l'absoute, M. le Grand Vicaire Mailloux monta en chaire pour faire l'éloge de vénéré et regretté défunt, son intime ami, son compagnon de Séminaire, en compagnie duquel il a vécu à Ste. Anne plusieurs années. Il prit pour texte ces paroles de St. Paul : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei* (1ère Épître aux Corinthiens). *Que les hommes nous considèrent comme les ministres de Jésus-Christ, et les dispensateurs des mystères de Dieu.*

M. le Grand Vicaire Mailloux nous a présenté M. le Grand

Vicaire Gauvreau comme le modèle du bon prêtre ; du véritable ministre de Dieu : *vir insignis virtutis*. Il a peint vivement cette charité, cette bonté qui le caractérisait, et qui lui faisait trouver des paroles d'encouragement et de consolation pour toutes les misères : *in vultu benignitas*, et en même temps cette fermeté qui ébranlait l'âme et y faisait naître de salutaires remords : *in ore sermo ad flectendos animos appositus*. Il a parlé aussi de cette science vaste et profonde que possédait ce saint prêtre dans les choses saintes, la théologie, la Ste. Ecriture, les SS. Pères, etc. ; de cette rectitude de jugement qui ne lui fit jamais défaut ; de la sagesse de ses décisions dans les circonstances les plus difficiles, de sa rare sagacité, de cette prudence, de ce tact exquis qui lui faisaient saisir ces nuances diverses et délicates qu'une intelligence bien exercée peut seule apercevoir : *exquisitum iudicium : sacris in disciplinis versatus, in consiliis sagax et prudens*. Il a mentionné ce parfait dévouement, ce bonheur qu'il éprouvait à encourager, à consoler, à exciter quiconque lui faisait la communication de ses peines, de ses difficultés, de ses découragements, au point de s'oublier lui-même pour ne penser qu'aux autres, et cela sans jamais faillir à son devoir : *per omnia omnibus placere studens, integer in omnibus, superimpensus ipse*. Enfin, il nous a rappelé ce jour de deuil pour le Collège de Ste. Anne et ses amis, où l'impitoyable mort vint le ravir pour jamais à notre affection, associant à son nom celui d'un autre remarquable prêtre, mort il y a un an, et qui s'est dévoué toute sa vie à l'éducation de la jeunesse canadienne, M. Ths. Benj. Pelletier : *omnium votis et amori ereptus, obiit die 8 junii ann. R. S. 1862, ætatis sue 63 ann.*

Après le discours de M. le Grand Vicaire Mailloux, M. Ls. Parant fit l'absoute. Pendant ce chant d'une solennelle tristesse, chacun pria avec ardeur pour acquitter sa dette de reconnaissance vis à vis de cet insigne ami et bienfaiteur.

Ce marbre que vient d'élever l'amitié, *hunc lapidem posuerunt amici*, rappellera sans cesse les vertus et les bienfaits de ce saint prêtre. Là, le souvenir pieux des âmes qu'il a éclairées, consolées et guéries, honorerà toujours ce cœur rempli de sentiments si nobles et si généreux. Dans la suite des temps, quand la génération de ceux qui l'ont connu, aimé, respecté, sera elle-même descendue dans la tombe, ceux qui viendront prier dans ce temple, demanderont à ce monument vénérable quelles furent ses actions et ses vertus, et son nom béni passera de bouche en bouche. Tous, ses confrères dans le sacerdoce comme les fidèles garderont, en se retirant, cette pensée : *Qui que vous soyez, voyageur sur cette terre, rappelez-vous que vous êtes fragile, que la mort est certaine, la gloire passagère, la vie est une fumée.*

*Quisquis ades, sic te fragilem,
memorare viator,*

Mors est certa, brevis gloria, vita nihil.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES CÉRÉALES.

De l'Orge.

(Suite.)

Orge à deux rangs ; — cette espèce a l'épi long, étroit, ses grains sont disposés sur deux rangs parfaitement distincts.

Orge nue à deux rangs ; — si l'on jugeait cette variété seulement sur la qualité de son grain, aussi lourd au moins que celui du blé et qui rend son poids presque entier d'une farine supérieure à celle des autres orges, on devrait la regarder comme bien préférable à toutes les autres. Mais il faut considérer qu'elle rend moins en volume que les autres espèces ; de plus, sa paille est cassante, au point que dans les années orageuses, la récolte en est parfois fort endommagée, elle est encore très difficile à battre, défaut qui lui est commun avec l'orge céleste. Elle est du reste, plus hâtive que la plupart des autres espèces.

Orge trifurquée ; — cette variété, très singulière, est sans barbes : elle figure un gros épi de blé dont les balles seraient terminées par de petites languettes à trois pointes ; son grain est nu, court, sa paille extrêmement grosse. Quoiqu'elle soit peu productive et plutôt curieuse qu'économique, cependant sa qualité d'orge nue doit engager d'en faire au moins l'essai. Elle se sème au printemps.

CHOIX ET PRÉPARATION DU TERRAIN.

L'orge n'est pas très-difficile sur le choix du terrain ; cependant elle préfère les sols de consistance moyenne, c'est-à-dire moins compactes que ceux dont le blé s'accommode au besoin, et moins légers que ceux dans lesquels le seigle peut encore prospérer. Les terrains qui renferment beaucoup de chaux, ceux par exemple qu'on appelle terrains calcaires, conviennent à l'orge.

En Angleterre, où cette plante donne des produits parfois égaux, sous le point de vue pécuniaire, à ceux du blé, et où on la cultive avec un soin particulier, elle succède généralement à une récolte de navets ou de patates. Quelquefois on la sème sur une terre qui a donné l'année précédente des pois ou des fèves ; mais les bons cultivateurs évitent avec soin de la mettre sur une terre qui a, l'année d'avant, donné une récolte d'un autre grain.

Selon l'état du terrain, on le prépare à recevoir la semence d'orge, soit par deux labours, l'un en automne, aussitôt après la levée de la récolte précédente, l'autre immédiatement avant l'ensemencement ; soit enfin par trois labours, si la malpropreté du terrain l'exige, ce qui n'arrive que trop souvent lorsque, contrairement au principe, on entreprend de cultiver cette céréale après une autre.

Quelque soit le nombre des labours, le succès dépend presque toujours de leur profondeur. Il faut aussi que la terre soit bien ameublie, puisque, comme le savent très-bien les praticiens, l'orge ne réussit jamais mieux que lorsqu'elle est semée dans la poussière.

Si on veut suivre un bon système de culture, on ne fumera

pas le terrain directement pour la culture de l'orge, mais on aura toujours soin de la semer sur une terre qui n'ait pas été épuisée par les récoltes précédentes. Les engrais d'étable trop abondants, la disposeraient à acquérir, avant de monter en épis, une trop grande vigueur de végétation et nuirait à son produit en grain.

ÉPOQUES ET MODES DE SEMIS.

En Suède et en Laponie, l'orge est semée en préférence à tout autre grain, à cause de la rapidité de sa végétation, qui s'accomplit là ordinairement en moins de huit semaines.

Dans les parties méridionales de l'Europe, on la sème presque toujours l'automne. En Espagne et en Sicile, il n'est pas rare d'obtenir deux récoltes d'orge sur le même champ qu'on ensemence une première fois en automne, de manière que la maturité arrive en mai, et aussitôt après que les gerbes sont enlevées, pour moissonner de bonne heure en automne.

Ici on sème avec avantage l'orge depuis le premier de mai jusqu'au quinze de juin, et les derniers semis réussissent bien, surtout s'ils sont faits sur un terrain frais.

La quantité moyenne d'orge qu'on peut répandre sur un arpent de terre varie suivant la qualité du terrain et le choix de l'espèce. Mais généralement on peut semer de deux minots à deux minots et demi par arpent.

Toutes les orges du printemps aiment à être recouvertes un peu profondément, par conséquent il faut tâcher de donner à la herse la plus grande enture possible.

Il est à peine besoin de dire que pour cette plante, comme pour toute autre, il est nécessaire de choisir un grain de bonne qualité, net et bien nourri. Il est aussi prudent de la chauler pour éviter l'orge noire. Cette précaution qui ne présente aucun inconvénient, peut être souvent utile.

DE LA QUANTITÉ DES PRODUITS.

La plupart des variétés d'orge pèsent moins, à volume égal, que le seigle, et à plus forte raison que le blé, quoique la disproportion ne soit pas toujours la même. La grosse orge nue à deux rangs fait seule exception à cette règle.

Mais si, sous le rapport du poids, comme sous beaucoup d'autres, l'orge le cède au blé, généralement elle l'emporte du moins sous celui de la production.

De l'Avoine.

Cette céréale sert beaucoup moins fréquemment qu'aucune des précédentes à la nourriture de l'homme. Ses grains rendent peu de farine et le pain qu'on en obtient est noir, pesant, amer et d'une saveur désagréable. Mais en retour, elle sert à faire d'excellents bouillies pour les personnes dont la poitrine est faible. Le gruau d'avoine est aussi utile en quelques endroits comme aliment. On extrait de l'eau de vie du grain de cette plante. Sa paille est un excellent fourrage pour les vaches, quoiqu'on nourrisse des préjugés contre cet aliment en quelques lieux.

Quant à son grain, les chevaux auxquels on veut donner de l'ardeur, les moutons qu'on engraisse, les brebis nourrices dont on veut augmenter le lait, les oiseaux de basse-cour dont on

cherche à accélérer la ponte, au printemps, se trouvent très-bien d'en manger. Les balles d'avoine ont bien aussi leur utilité quand on sait en tirer parti.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

L'avoine commune a un grain allongé, lisse et de couleur variable. Cette espèce, comme son nom l'indique, est la plus généralement cultivée. Elle a donné naissance à diverses races d'un mérite reconnu, mais dont il est difficile de déterminer la valeur relative, vu que l'abondance et la qualité de leurs produits sont étroitement dépendantes de circonstances de climat et de terrain peu appréciables autrement que par des essais locaux. Nous indiquerons seulement les principales de ces variétés.

L'avoine d'automne se distingue de la précédente plutôt par sa rusticité plus grande que par ses caractères extérieurs. Cependant elle en diffère assez sensiblement par la couleur de ses balles rayées de gris-brun. Sa maturité est précoce, sa paille fort abondante, et ses grains à la fois plus nombreux et plus pesants sont de meilleure qualité que ceux de l'avoine commune. Malheureusement, elle est d'une réussite fort incertaine dans un grand nombre de localités et surtout dans les pays froids. Nous doutons fort qu'elle puisse réussir en Canada.

L'avoine noire est une des variétés les plus productives dans les bons terrains; son grain noir, comme son nom l'indique, court, mais rempli, est de très-bonne qualité.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La session approche rapidement et dans notre prochain numéro nous pourrions faire connaître à nos lecteurs les questions qui doivent occuper l'intelligence et l'activité de nos mandataires.

Les élections au Nouveau-Brunswick sont commencées depuis quelques jours, et elles doivent toutes être terminées vers le quinzième jour du mois de juin. Les partisans de la confédération paraissent sûrs du succès.

Le *Journal des Trois-Rivières* vient d'entrer dans sa seconde année. Cette feuille a parfaitement rempli les promesses de son prospectus. Elle n'a cessé de montrer un zèle digne d'éloges dans la défense des questions religieuses et sociales; et sans s'occuper du nombre ou de la force de ses adversaires, elle n'a jamais laissé le champ libre aux fauteurs du mensonge et de l'erreur. Aussi que de belles victoires n'a-t-elle pas remportées! Et combien de fois, ne nous a-t-il pas été donné, en parcourant cette publication, d'admirer le courage, l'habileté et surtout l'amour de la vérité de son rédacteur!

La ville et le district de Trois-Rivières doivent être fiers de leur *Journal* et lui donner tout l'encouragement qu'il mérite.

Nous apprenons par une circulaire que nous a communiqué un ami de la *Gazette*, qu'une "Histoire des Abénakis" par l'abbé J. A. Maurault, curé de Pierreville, est actuellement sous presse. Cet ouvrage, paraît-il, contient des recherches historiques fort précieuses.

Il contient des faits saillants de notre histoire qui sont demeurés inconnus jusqu'à ce jour.

Aux études sur l'histoire des Abénakis, l'auteur joint un grand nombre de traits de la vie admirable et édifiante de ces sauvages au premier temps de la Colonisation de la Nouvelle-France.

Ce qu'on nous dit de ce précieux travail doit engager non seulement les amis de la science, nos séminaires et nos collèges à apposer leurs noms à la souscription demandée, mais doit encore décider un grand nombre de nos familles canadiennes à se procurer un livre qui tout en les instruisant, les édifiera hautement.

Cet ouvrage formera un volume *in octavo*, d'environ 500 pages. Le prix sera de \$1.00. La souscription ne sera payable qu'en octobre, époque à laquelle cet ouvrage sera distribué.

Voici de nouveaux exemples de sacrifices qui sont un reproche sanglant pour les paroisses qui, après s'être enrôlées sous la bannière de la tempérance, ont eu la lâcheté d'introduire dans leur sein, et cela sans l'ombre de besoins, des auberges. Dernièrement le conseil du populaire comté de Maskinongé a passé un règlement abolissant complètement la vente des liqueurs enivrantes dans les limites de sa juridiction. Cette prohibition est due à l'initiative des membres du clergé de ce comté. Honneur et gloire à ce respectable corps et à MM. les maires qui les ont si bien secondés.

La paroisse de St. André d'Acton qui, les années dernières, vît le grand nombre d'étrangers qui y étaient accourus de tous les coins du pays pour travailler aux mines, avait été le théâtre de bien des désordres et surtout de scènes dégradantes d'ivrogneries, vient de donner à tout le Bas-Canada, un beau spectacle. A la suite d'une retraite prêchée par M. le Grand-Vicaire Mailloux, et qui a produit les plus heureux fruits, tous les chefs de famille, un ou deux exceptés, se sont enrôlés sous l'étendard de la croix de tempérance, et ont promis solennellement de ne jamais prendre, de ne jamais offrir, de ne jamais vendre, à moins d'une grande nécessité, de boissons enivrantes.

En apprenant ces heureuses nouvelles, combien de malheureux devront se rappeler, avec l'amertume dans l'âme, qu'eux aussi ont eu l'avantage d'entendre M. Mailloux ou d'autres orateurs puissants ; qu'eux aussi avaient juré de réparer un passé de désordres, en embrassant l'abstinence totale ; mais qu'ils ont été trop lâches pour remplir une promesse si solennelle !

Le collège de Nicolet vient de célébrer une fête dont il gardera un souvenir ineffaçable. Le 24 de mai, tous les élèves qui ont passé par cette institution, se trouvaient réunis au nombre de six à sept cents. Trois évêques et deux juges marchaient en tête de cette immense réunion. Après un échange de discours éloquentes, les illustres et nombreux visiteurs offrirent à M. le supérieur de cette maison, un Album contenant leurs portraits, et ont ensuite demandé et obtenu la permission de placer un orgue dans la magnifique chapelle de ce collège. L'espace nous manque pour donner plus de détails.

Les chambres, chez nos voisins, sont sous le coup

d'un troisième veto qui, comme les deux précédents, dénotent une grande sagesse et une habileté plus qu'ordinaire chez le président Johnson.

Les feniens qui ont l'habitude des *feux de paille*, en ont encore allumé un à l'occasion de l'arrivée de leur grand chef, Stephens.... Mais personne n'a encore vu la tête de la république Irlandaise sortir des cendres fumantes de ce nouvel embrasement.

L'intolérance chez le peuple des Etats, qu'on nous a si souvent proposé comme modèle, est toujours l'ordre du jour. Le Massachusetts, où la tolérance en matière religieuse est la mieux pratiquée, vient de prouver ses bonnes intentions envers les catholiques.

Dernièrement, les catholiques de cet état adressèrent à la législature locale une pétition demandant que leurs Evêques fussent autorisés à devenir les possesseurs des biens des églises, conformément à l'usage suivi dans les pays où il y a des catholiques. La législature a répondu par un refus qu'elle n'a pas même eu la délicatesse de motiver.

Après une telle conduite, on entendra encore des hommes aveuglés par la passion nous dire : " La religion catholique est libre aux Etats-Unis, puisque ses enfants y bâtissent un magnifique temple, au centre même de New-York. " C'est-à-dire qu'on n'en est pas encore rendu à forcer nos co-religionnaires à creuser des catacombes pour s'y ensevelir tout vivants.

Malgré qu'en dise une feuille de Montréal, sous forme d'encouragement, sans doute, nous avons appris de bonne source que parmi nos compatriotes qui émigrent aux Etats-Unis, le nombre de ceux qui déposent de l'argent aux banques est tellement minime qu'il est insaisissable à l'œil nu. Que de mal on se donne quelque part pour entraîner nos compatriotes dans ce pays des grandes déceptions, dans cette Babylonne moderne.

En Europe, la guerre est probablement engagée entre la Prusse, l'Autriche et l'Italie, au moment où nous écrivons ces lignes ; au moins les nouvelles apportées par les derniers arrivages d'outre-mer, sont de nature à nous le faire croire. Jusqu'à tout dernièrement, il y avait bien des menaces sérieuses, des armements sur un grand pied, mais tous les regards étaient tournés vers la France et toutes les puissances semblaient espérer que de là partirait le signal d'un désarmement général. Le discours de M. Thiers, en ce sens, avait tellement rencontré l'approbation de tous les partis, que personne ne semblait douter que l'Empereur Napoléon ne se ferait l'écho de l'opinion publique et forcerait, par son attitude ferme, la Prusse et l'Italie à remettre l'épée au fourreau. Mais malheureusement on comptait sans les sympathies de Napoléon pour la révolution, sans l'ambition démesurée, mais si bien déguisée, de ce défenseur des *nationalités* et des *faits accomplis*.

Il s'est chargé lui-même de détromper l'attente générale, dans un discours à Auxerres. Là il n'a pas craint de proclamer hautement qu'il était prêt à faire main basse sur les *traités de 1815*. A cette déclaration la Prusse et l'Italie ont battu des mains, ont poussé

des cris d'une joie féroce et ont donné ordre à leurs bataillons de se diriger vers l'ennemi commun.

Que va-t-il résulter de cette guerre qui d'abord s'engage entre trois puissances : Tout ce que l'on sait et que l'on peut affirmer aujourd'hui, c'est que le colosse du Nord, la Russie met sur pied des forces considérables ; que la France rappelle sous les armes tous les conscrits en congé... Ce que l'on sait encore, c'est que déjà on préparé quelque part une nouvelle carte de l'Europe : Le prince Jérôme Napoléon, enlève, ni plus ni moins, le royaume de Naples à son beau-père ; c'est bien alors que le diable rira à gorge déployée. Toute la Vénétie tombe en partage à Victor Emmanuel. M. de Bismack réclame pour son maître les duchés d'Elbe. La France ne veut étendre ses limites que jusqu'au Rhin, etc., etc. Pauvre France ! puisse-t-elle ne pas regretter bientôt d'avoir confié son sceptre à un carbonari !

CORRESPONDANCE.

Essai sur l'agriculture.

Monsieur le Rédacteur,

Il est un art sans lequel les états les plus puissants tomberaient bientôt en ruines ; un art qui donne la vie à l'industrie, fait le bonheur des peuples, répand l'aisance et l'abondance partout ; un art enfin sans lequel la société serait impossible ; cet art est le premier et le plus noble de tous, puisqu'il est le plus utile et le plus indispensable : cet art, c'est l'agriculture, c'est l'art de cultiver qui, avec la religion, est la base de toute société.

En effet, que serait un peuple sans l'agriculture ; ne serait-il pas semblable aux hordes barbares qui parcouraient les forêts vierges du Canada, quand nos pères arborèrent sur les rives du Saint-Laurent la croix, symbole de toute véritable civilisation ?

L'agriculture est donc, après la religion, ce qui contribue le plus efficacement au bonheur des peuples.

L'agriculture remonte à l'époque de la création. Adam lui-même devait cultiver le paradis délicieux où Dieu l'avait placé.

On voit donc que Dieu fait une obligation stricte à l'homme de cultiver la terre, et cette obligation a été si bien comprise que tous les peuples policés se sont adonnés à l'agriculture ; et toujours la somme de leur bonheur et de leur prospérité a été en rapport avec le soin qu'ils donnaient à la culture des champs. Voyons par exemple les anciens Egyptiens, peuple que tous les historiens nous disent avoir été un peuple riche et heureux, et le premier qui ait cultivé les arts et les sciences, surtout l'agriculture.

Eh bien ! les Egyptiens étaient un peuple agricole, ils avaient pour maxime : " de ne prendre les armes que pour repousser l'ennemi, mais jamais pour agrandir leur territoire " ; parcequ'ils comprenaient que la force d'un état ne consiste pas tant dans l'étendue du sol que dans les revenus qu'il en retire par l'agriculture.

Si nous jetons un coup-d'œil sur les autres peuples de l'antiquité, nous voyons que ces peuples eurent à honneur l'agriculture.

Voyons les romains. — N'était-ce pas à la charrue qu'ils allaient chercher les libérateurs de la patrie ; témoin le célèbre Cincinnatus, qui quitte sa charrue à regret pour se mettre à la tête des troupes de la république, et qui, après avoir défait l'ennemi, retourne à ses rustiques travaux qui, selon lui étaient de

beaucoup préférables aux dignités dont on voulait le combler.

Enfin, tous les savants de l'antiquité se sont accordés pour louer l'agriculture et proclamer qu'elle est la force et la plus grande ressource d'un état.

Les poètes eux-mêmes lui ont consacré des vers sublimes que l'antiquité a pris soin de nous transmettre.

L'agriculture ne fut pas moins en honneur à des époques plus rapprochées de nous.

En effet, nous dit Montesquieu : " La religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci " ne pouvait manquer de prendre l'agriculture sous sa protection, et c'est ce qu'elle a fait avec tant de succès.

L'empire romain s'écroule sous les coups des barbares. La chute de ce colosse entraîne la ruine de tous les arts utiles à la société.

L'agriculture dut donc disparaître devant ces farouches enfants du Nord, qui n'avaient d'humain que la figure et ne respiraient que sang et carnage.

L'Eglise entreprend de reconstituer une nouvelle société sur les ruines de l'ancienne ; mais que va-t-elle faire pour civiliser ces terribles barbares ?

Elle va employer trois moyens : la prédication de l'évangile, la diffusion des arts et des sciences et surtout l'art de cultiver, parce qu'elle comprend que " la charrue en traçant le premier sillon a creusé les fondations de la société. "

Pendant le cours du moyen-âge, nous voyons des essaims de religieux s'enfoncer dans les épaisses forêts de la vieille Europe, et armés de la cognée, changer en de petits champs ces mêmes forêts, qui jusque là avaient été le repaire des bêtes sauvages.

Alors les fils de ces terribles guerriers voyant les douces jouissances que procurait l'agriculture quittèrent l'épée pour venir se grouper autour du nouveau monastère et continuer ainsi l'œuvre commencé par de pauvres moines.

C'est ainsi que la plupart des forêts de la vieille Gaule et de l'antique Albion furent défrichées et peuplées par ces barbares, qui, grâce à la douce influence de la religion et à leur nouveau genre de vie, devinrent bientôt de paisibles et laborieux cultivateurs, puis d'excellents chrétiens.

Après la religion, c'est donc l'agriculture qui joue le plus grand rôle dans la civilisation des nations modernes.

Honneur donc à l'agriculture qui a su faire de si grandes choses, et qui de tout temps a fait le bonheur des peuples.

Un état peut être comparé à un superbe édifice aux proportions grandioses et colossales ; mais cet édifice ne pourra subsister s'il n'est assis sur des bases larges et solides ; or les bases sur lesquelles repose la société sont la religion et l'agriculture : l'expérience de tous les siècles ne nous permet pas d'en douter.

Si la classe des cultivateurs assure le bonheur d'un état par les ressources matérielles qu'elle lui procure, elle ne lui est pas moins utile par les hommes qu'elle a donnés tant à la religion qu'à l'état.

L'héroïne de Domremy, l'immortelle Jeanne d'Arc, l'illustre St. François de Paul, le thaumaturge du XVI siècle, St. Vincent de Paul dont la charité a embrassé le monde entier, n'étaient-ils pas tous fils de cultivateurs ; et mille autres encore dans la vie civile qu'il serait trop long d'énumérer ici ?

Mais en Canada plus que partout ailleurs, la classe des cultivateurs a fourni des hommes éminents.

La plupart de nos hommes d'état, de nos premiers magistrats, etc., sont fils de laboureurs, et on peut en dire autant de presque tous les membres de notre clergé.

L'agriculture est non seulement indispensable au bonheur d'un état, mais elle procure encore la paix et la tranquillité à ceux qui s'adonnent à cet art si honorable.

En effet, s'il est donné à l'homme de couler des jours heureux et sans nyages, sera-ce au négociant que son commerce oblige sans cesse de s'éloigner de son foyer, ou bien, aux gens oisifs, que l'ennui accable; non, car le bonheur ne se trouve qu'à vivre paisible au sein de sa famille en s'occupant utilement; or est-il quelqu'un qui vit plus près de sa famille et dont l'occupation soit plus honnête et plus utile que celle du cultivateur? Gardons-nous de croire que la vie du cultivateur soit une vie pénible; non, car le bonheur ne se trouve que dans le travail, devoir imposé à l'homme par Dieu lui-même.

O braves cultivateurs! s'il vous était donné de connaître ce que renferment d'ennuis, de chagrins et de douleurs amères ces palais dorés auxquels peut-être vous portez envie alors vous diriez avec le poète:

« Heureux seraient les cultivateurs, s'ils connaissaient leur bonheur. »

Leurs joies et leurs plaisirs sont purs comme l'air embaumé qu'ils respirent dans leurs champs.

Quelle joie ne ressent pas le cultivateur, lorsqu'après une journée de fatigues passée dans son champ, il revient le soir au sein de sa paisible famille, qui le salue par une expression qui a sa source dans une âme pure et sincère!...

Avec quel plaisir, ne voit-il pas à l'automne ses champs d'épis dorés, juste et légitime récompense de ses labeurs!

Oh! qu'à de comparable la vie de ceux qui sont tout à la recherche d'une misérable fortune, avec celle du paisible cultivateur; que d'inquiétudes, que d'ennuis pour les premiers à côté du bonheur de celui qui se contente de *labourer le champ que labourait son père.*

Eh bien! si l'agriculture remonte à une époque si reculée, si elle est un devoir imposé à l'homme par Dieu lui-même, si tous les peuples de l'antiquité lui doivent leurs richesses et leur prospérité, si elle a fourni tant d'hommes illustres et à l'Eglise et à l'état, si nous canadiens, peuple essentiellement agricole, nous lui devons tout ce que nous sommes aujourd'hui, quelle estime ne devons-nous pas faire d'un art qui a su faire tant et de si grandes choses, et qui, avec la religion, est la plus forte assise de notre édifice social!...

Recevez, M. le Rédacteur, mes remerciements pour avoir bien voulu publier cet essai, et permettez que je me dise sous le nom peut-être trop teint de paganisme,

UN FILS DE TRIPTOLÈME.

Que nous serions heureux si tous les cultivateurs canadiens avaient l'intelligence des avantages qu'offre leur art, à l'égal de notre correspondant; nous n'aurions pas la douleur d'en voir un si grand nombre renoncer à la vie des champs, pour aller se faire journaliers dans les chantiers, ou aller s'ensevelir dans les manufactures américaines.—*Note de la Rédaction.*

La saison.

Les cultivateurs souffrent beaucoup des pluies presque continues que nous avons depuis plusieurs jours. Leurs travaux sont en retard, et plusieurs ont à peine commencé leurs semailles. D'autres, il est vrai, ont été plus heureux, ayant à leur disposition des champs bien préparés, et ont pu semer les grains tardifs assez à bonne heure; mais ces grains ont été lents à lever, étant toujours sous l'influence d'une température froide.

Malgré ces graves inconvénients, il ne faut pas se décourager; car la divine Providence saura, encore, cette année, tirer le bien du mal et donner un prompt accroissement à la semence qui nous reste à confier à la terre. "Semons avec confiance et nous récolterons avec abondance," dit un vieil adage.

Graine de Lin.

La société d'agriculture de Kamouraska vient de recevoir 10 minots de graine de lin. Cette graine provient d'une importation considérable que le Gouvernement vient de faire pour le compte des Sociétés d'Agricultures qui en ont fait la demande. Ce doit être de la graine de Riga. Les cultivateurs du Comté pourront en avoir au prix coûtant à Kamouraska, chez M. Isaïe Dessaint, secrétaire de la Société d'agriculture, ou à Ste. Anne, à l'école d'agriculture. Ceux qui aimeront mieux emprunter pourront le faire, en promettant de remettre le double. Il faut espérer que cette graine sera meilleure et plus nette que la dernière.

Nous sommes forcé de remettre à notre prochain numéro la reproduction ou au moins une analyse du rapport de M. G. Leclerc, secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, et qui se trouve dans le dernier numéro de la *Revue Agricole*.

La suite de notre article sur la *Trichinose* aussi forcément remise.

RECETTES.

L'eau d'arrosage et l'heure à laquelle il convient d'arroser.

Pour servir avec succès à l'arrosage, l'eau doit être aérée plus ou moins longtemps, selon sa chaleur et son contenu en sel, car quand, en arrivant sur le sol, elle est privée d'air, les plantes manquent de l'oxygène qui est nécessaire aux tissus organiques.

A cause des principes dont elles ont été saturées dans l'atmosphère, les eaux de pluie sont les meilleures.

Ordinairement froides, les eaux de source ont besoin d'être préalablement exposées à l'air.

Ayant traversé plusieurs sortes de terrains, avant de trouver une issue à la surface du sol, elles entraînent une partie des sels composant ceux-ci.

Par suite, elles tiennent en dissolution des substances, les unes favorables et les autres contraires à la végétation, et de là la nécessité de bien en connaître les propriétés et d'en corriger les défauts.

Quant aux eaux de puits, qui sont celles qu'on emploie le plus souvent, elles sont les moins bonnes, et ne dissolvant pas le savon, ou ne cuisant pas les légumes, sont mauvaises.

Ajoutons qu'en été on commet une grande faute en exposant pour très-longtemps au grand soleil l'eau d'arrosage. Quand l'eau est trop douce de sa nature, l'air et le soleil réunis lui nuisent.

Au contraire, sortant d'un réservoir frais, elle a des propriétés plus énergiques, si l'on arrose le matin, moment où la température de la nuit a rafraîchi tous les corps, ce qui signifie, non qu'il faut absolument, en été, arroser le matin, mais que l'eau fraîche est la plus active, et que nous sommes tenus d'user de tous les moyens susceptibles de conserver à l'eau sa salubre fraîcheur.

Melon préservé des pucerons.

Un jardinier d'Ecully a trouvé le moyen de préserver les plantes de melons des pucerons qui les font périr. Il couvre la terre, au pied de la plante, de débris de tabac; l'odeur du tabac les en éloigne. Le puceron lanigère a résisté jusqu'à ce jour à tous les moyens indiqués pour sa destruction, parce qu'il vit aussi bien sur les principales racines que sur les branches des pommiers. Peut-être le tabac en couche comme nous venons de l'indiquer pour les melons, serait-il efficace contre ce parasite opiniâtre?

C'est encore un essai à faire.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

II. OÙ NOUS EN ÉTIIONS EN FAIT DE LUXE ET DE VAINES PARURES, ETC., ETC., IL N'Y A PAS ENCORE UN DEUXIÈME SIÈCLE.

(Suite.)

Vous êtes des dieux, nous dit le prophète David, et vous êtes tous les enfants du Très-Haut ; ce qui veut dire à la lumière de la foi : reconnaissez que tout imparfaits que vous soyez, Dieu veut que, aidés de sa grâce, vous vous efforciez sans cesse à devenir parfaits, afin d'être les enfants de Dieu, et qu'étant devenus, en ce monde, les imitateurs de votre Père céleste, qui est le modèle de toute perfection, vous soyez, dans une autre vie, les héritiers de Dieu et les co-héritiers de Jésus-Christ, et participant de la nature divine. Voilà en quel sens nous serons comme des dieux.

Mais, ces mêmes mots : *vous serez comme des dieux*, dans la signification que leur donna l'esprit de Satan et que Eve comprit et accepta, voulaient dire : dès que vous aurez mangé le fruit de la science du bien et du mal, vous connaîtrez, par votre propre esprit, tout ce qui est bon et tout ce qui est mal. Votre science égalera celle de Dieu ; vous comprendrez ce qu'il comprend, vous saurez tout ce qu'il sait. Il vous a mis sous sa dépendance, il veut que vous lui soyez soumis ; ne soyez pas esclaves de cet être. Séparez-vous de lui, de sa direction et de son autorité. Ainsi vous serez comme des dieux.

L'esprit d'Eve profondément ébranlé par ces idées de grandeur et d'indépendance, porta ses regards sur l'arbre fatal. Elle considéra que le fruit de cet arbre était bon à manger, (puisqu'il devait faire un autre Dieu d'elle) et qu'il était beau et agréable à la vue ; et en ayant pris, elle en mangea, et en donna à son mari qui en mangea.

Le démon sortit alors du corps du serpent et s'éloigna. Son œuvre de perdition était consommée. Adam et Eve venaient de passer de la dépendance d'un être souverainement bienfaisant, sous l'esclavage d'un tyran d'une malice infernale. Satan ayant vaincu nos premiers parents et les ayant séparés de leur fin, qui ne pouvait être autre que la possession de Celui dont ils portaient l'image et la ressemblance gravées dans le fond même de leur être, acquit par cette victoire, un immense ascendant, sur eux et sur leurs descendants. Jusqu'à la fin des temps, il rôdera autour d'eux pour les dévorer, c'est-à-dire, pour les retenir sous son empire et les empêcher de revenir sous la dépendance de Dieu, leur maître légitime.

La femme, nous dit saint Paul, fut séduite par les artifices du serpent. Elle avait donc cru à cette parole d'orgueil : *vous serez comme des dieux*. Ayant été en communication directe avec celui que Job appelle le roi de tous les enfants d'orgueil, elle dut recevoir dans son cœur tout le venin du poison de l'orgueil de l'être infernal.

Nous savons tous que ce fatal poison de l'orgueil infusé dans le cœur du genre humain, n'a pu trouver un remède que dans les humiliations infinies d'un Homme-Dieu mourant sur une croix, la bouche abreuvée de fiel et de vinaigre, la tête couronnée d'épines et le cœur noyé dans un océan de douleurs.

Si maintenant nous cherchons à connaître la cause de la chute de nos premiers parents, les lumières de la foi nous les découvriront.

Dieu ayant créé des êtres capables de le connaître, devait leur donner une fin, et cette fin ne pouvait être que lui-même,

Pour aider à nos premiers parents à atteindre le but de leur création, Dieu avait déposé dans leurs âmes un besoin impérieux de s'élever jusqu'à lui afin, nous dit l'apôtre saint Jean, d'être semblables à lui. Mais Adam et Eve ne pouvaient s'élever jusqu'à la possession de Dieu, sans demeurer sous l'action de son esprit et sans être assistés d'une grâce surnaturelle, même dans l'état d'innocence.

Lucifer qui n'était tombé dans l'enfer que pour s'être séparé de Dieu, connaissait parfaitement et ce besoin impérieux de tendre vers Dieu et le seul moyen qu'Adam et Eve avaient pour parvenir à le posséder, leur union avec Dieu. Il fallait donc les séparer de Dieu.

Pour réussir, il va tracer la voie à tous les imposteurs qui, plus tard, se présenteront pour tromper le monde et séparer un grand nombre d'âmes de Dieu et son Eglise. Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne point manger du fruit de tous les arbres du paradis ? Pourquoi ne mangez-vous point de viande le vendredi ? Pourquoi vous confessez-vous ? Pourquoi obéissez-vous à vos prêtres et à vos évêques ? Est-ce qu'on ne peut pas se sauver sans faire maigre, sans aller se mettre aux genoux d'un prêtre ?

Satan ne se contenta pas de jeter de l'odieux sur la défense de Dieu, comme étant injuste et déraisonnable. Il va faire croire à Eve qu'elle a mal compris ce que Dieu a commandé, et pour tromper sa candeur, il prendra, comme tous les imposteurs, un ton d'assurance imperturbable et niera carrément le châtement attaché à sa désobéissance à la défense de Dieu : *assurément*, dit-il à la première femme, *assurément vous ne mourrez point*. La crainte du châtement ou la crainte d'un Dieu vengeur, arrachée du cœur de la malheureuse femme, il va lui faire croire que son Créateur la prive de quelque chose d'essentiel à son bonheur et à la fin pour laquelle elle a été créée : c'est la connaissance du bien et du mal.

Eve, ayant perdu la crainte de Dieu vengeur et profondément ébranlée par ces dernières paroles du séducteur, considéra que le fruit était bon à manger, puisqu'il devait lui donner la connaissance qui manquait à son bonheur et à sa perfection.

Ainsi préparée, Satan n'avait plus qu'à la faire avancer d'un pas pour consommer sa perte ; c'était de la pousser dans l'abîme sans fonds de l'orgueil, *Vous serez comme des dieux*, indépendants, vous suffisant à vous-mêmes, et trouvant dans la connaissance du bien et du mal, tout ce qui appartient à l'essence divine.

Eve alors prit de sa main le fruit de l'arbre ; elle en mangea. Vous savez le reste,

Adam et Eve et leurs descendants, avaient cessé d'être sous la direction et la dépendance volontaires de leur créateur. Ils avaient fait ce que l'auteur de l'Écclésiastique va nous dire : *le commencement de l'orgueil de l'homme est de commettre une apostasie à l'égard de Dieu ; parceque son cœur se retire de celui qui l'a créé. Car le principe de tout péché est l'orgueil ; celui qui y demeure attaché sera rempli de malédiction, et il y trouvera enfin sa ruine*. C'est donc avec raison que, parlant du luxe dont le principe est l'orgueil, notre vénérable évêque s'écriait : *malheur aux âmes vaines et orgueilleuses ! Et si cet avertissement n'est point écouté, et si elles demeurent attachées au luxe, ces âmes vaines et orgueilleuses subirent le sort d'Adam et d'Eve, et seront remplis d'une malédiction, où elles trouveront leur ruine*.

Adam et Eve par leur apostasie à l'égard de Dieu, devinrent les esclaves de satan, leur vainqueur, selon cette effrayante sentence de l'apôtre St. Paul : *Ne savez-vous pas que, de qui que ce soit que vous vous soyez rendus esclaves pour lui obéir, vous demeurez esclaves de celui à qui vous obéissez, soit*

du péché pour y trouver la mort, ou de l'obéissance, pour y trouver la justice. Quel maître que le démon ! mais aussi quel monstrueux péché que l'orgueil qui soumet une âme à Lucifer ! Malheur donc, encore une fois, aux âmes vaines et orgueilleuses !

Lucifer qui avait dit : Je placerai mon trône audessus des nuages, et je serai semblable au Très-Haut, a été précipité, avec le tiers des anges, dans l'enfer jusqu'au plus profond des abîmes ; Adam et Eve qui avaient dit : Nous mangerons du fruit de la science du bien et du mal, et nous serons comme des dieux, ce qui n'est que l'écho de la parole de l'ange rebelle, ont été soumis à la puissance et à la tyrannie de l'esprit de ténèbres. Voilà ce que deviennent les orgueilleux !

L'œuvre de Satan, commencée dans le paradis terrestre, se continuera jusqu'à la fin du monde. Il trahira toujours les hommes à l'aide de certains mots et de certaines idées dont il changera la véritable signification et qu'il fera accepter par tous ceux qui, n'écoulant plus ceux que Dieu a chargé d'enseigner la vérité, seront par là même abandonnés à toutes les séductions des envoyés de l'enfer.

Ainsi, au commencement du seizième siècle, un moine orgueilleux et remuant, se croit appelé à reformer l'Eglise de Dieu ; et Satan, le roi de tous les enfants d'orgueil, comme je vous l'ai déjà dit, va lui mettre sur le front une impudence à nulle autre pareille. Cet ange rebelle, lui donnera une fausse apparence de la piété, pour en faire un ange de lumière. Il lui fera porter son habit de moine pendant trois ans, après sa révolte.

Luther se présentera les soupirs dans le cœur et les larmes dans les yeux, criant contre les abus qui existent dans l'Eglise, comme s'il ne devait pas savoir cet article du symbole : *Je crois l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique.*

Pour réussir à séparer les âmes de l'unité catholique, en dehors de laquelle il n'y a plus de salut, Satan lui mettra dans la bouche le nom du plus saint de tous les livres, celui de la BIBLE. Ce livre divin qui renferme les fondements de la foi, va devenir entre les mains de l'enfant du démon, la source d'égarements innombrables.

Encore ici, nous allons assister au drame diabolique joué dans le paradis terrestre.

Dieu s'était réservé le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Il avait déclaré à nos premiers parents qu'ils mourraient d'une double mort, celle de l'âme et celle du corps, s'ils osaient y toucher. L'ange rebelle au contraire, leur avait dit : mangez de ce fruit, et je vous assure qu'au lieu d'y trouver la mort, vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. Adam et Eve, donnant entrée dans leurs cœurs à cette parole d'orgueil diabolique, préférèrent écouter Satan, et des maux, plus nombreux que les étoiles du firmament, inondèrent la terre.

L'Eglise du Dieu vivant, la foi nous le dit, est assistée tous les jours d'une lumière surnaturelle pour nous donner l'interprétation du livre divin, la Bible. Nous savons que celui qui est la lumière du monde a ouvert l'esprit, à ses envoyés et surtout à ceux qui sont chargés de conduire l'Eglise, afin qu'ils entendent les écritures. Cette colonne et cette base de la vérité, avait dit à ses enfants : Lisez le livre divin, si vous voulez. Mais sachez que vous y trouverez votre propre ruine, si vous vous mêlez de l'expliquer par votre raison individuelle : Je suis seule assistée par l'Esprit de vérité pour vous en donner l'interprétation. Recevez-là de moi, si non vous vous égarez de la voie de la vérité, et le soleil de la justice ne luira pas pour vous.

Le serpent du paradis terrestre avait servi d'organe à Satan pour faire tomber Adam et Eve dans l'apostasie de l'orgueil,

Luther va le remplacer pour faire apostasier le tiers des enfants de l'Eglise de Dieu. Satan lui mettant son impudence sur le front, son esprit de mensonge sur les lèvres et son orgueil satanique dans le cœur, Luther viendra dire au monde : Pourquoi l'Eglise vous a-t-elle commandée de ne point interpréter la Bible par vous-mêmes ? Elle vous menace de tomber dans l'erreur si vous en jugez par votre raison ? Ne la croyez point. Prenez ce livre ; lisez-le ; interprétez-le vous-mêmes selon votre propre raison. Tout ce que votre raison vous dira être vrai sera vrai ; tout ce qu'elle vous dira être faux, sera faux. Chacun de vous est infallible. Ce qui n'est que l'écho de la parole jetée dans le cœur d'Adam et d'Eve : vous serez comme des dieux, connaissant par vous-mêmes, ce qui est bien et ce qui est mal.

Dans le paradis terrestre, vous l'avez vu, Adam et Eve, se mettaient à la place de Dieu, comme Lucifer avait prétendu le faire, dans le ciel. Luther venait se mettre à la place de celui auquel le divin Fondateur de l'Eglise avait dit : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans le ciel ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans le ciel*, et ces autres paroles : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* O'est, sous une forme ou sous une autre, le règne de Dieu aboli dans le cœur de sa créature, pour y établir celui de Satan. Adam et Eve avaient prétendu défier l'humanité, Luther avait défié la raison humaine.

La raison humaine tombée dans de profondes ténèbres et sous la fougue impétueuse des passions de la chair, par le péché d'Adam, venait d'être livrée à elle-même et sans guide pour la diriger, par la révolte de Luther contre l'autorité de l'Eglise. Elle était dans la position d'un vaisseau, privé de son pilote et de son gouvernail, et livré à la fureur d'une tempête qui le pousse contre des rochers où elle le brisera, pour en disperser les débris sur tous les rivages de l'océan.

Aussi, le drame qu'avait joué le démon, par l'entremise du fougueux Luther, a-t-il eu pour conséquence de précipiter la raison humaine dans un océan d'erreurs, qui devenant chaque jour plus monstrueuses, nous donnent aujourd'hui les rationalistes de l'Allemagne, les solidaires de la Belgique, les Franc-maçons de tous les pays, et les Mormons du lac salé, qui semblent n'avoir choisi leur habitation sur les bords de ce lac que pour nous dire dans quel abîme de lubricité ils sont plongés.

Malheur donc aux âmes vaines et orgueilleuses ! Malheur aussi à tous ceux qui refusent d'écouter l'Eglise et ceux qu'elle a mis à sa place pour conduire les âmes et empêcher la pauvre raison humaine de tomber sous l'empire de l'orgueil !

Pour compléter cette suite d'erreurs, d'égarements et de perdition, il ne manquait plus que de défier la chair humaine et d'unir cette défiance à celle de la raison, afin de réaliser cette parole prophétique du Dieu de vérité : *Mais lorsque le Fils de l'homme viendra (pour juger le monde) pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ?* Pourquoi n'y aurait-il presque plus de foi sur la terre ? "Parceque, nous disent les interprètes Catholiques, il y aura une extinction presque complète de la foi et de la vie divine qui a son principe dans la foi."

Cette fois, le démon n'emploiera pas un organe particulier, tel que le serpent, tel que Luther, pour élever la chair et en faire une divinité. La raison humaine jetée en dehors de ses voies par tous les réformateurs du seizième siècle et ne trouvant plus la direction de ceux qui sont la lumière du monde, se chargera de continuer son œuvre de perdition.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

Avis aux habitants des villages en pente.

Nous citerons au sujet de ce projet, ce que nous racontait un nouvel adepte de la science agricole, qui avait appris l'art de faire produire les champs en vendant à bon prix des bas et des bonnets de coton.

Après 30 ans de commerce, l'amour du pays le saisit, il réalise sa fortune et retourne dans ses chères montagnes des hautes-Alpes, après avoir appris dans sa longue carrière commerciale que les gros bénéfices se composent d'une infinité de petites économies sur toutes choses. Il s'installe dans son village au bas d'une rue escarpée qui est fréquentée par tous les animaux du pays, semée chaque jour de leurs matières fécales qui sont balayées ensuite par les eaux des fontaines qui vont se jeter à travers un terrain communal dans un torrent voisin; aussitôt l'écoulement de ces fontaines lui paraît être un véritable pactole roulant des paillettes d'or; il court chez le maire et lui propose, pour ramasser quelques pelletées de fumier, de faire à ses frais, moyennant une concession à temps sur le dit terrain communal un récipient pour retenir les eaux et en recueillir le dépôt.

Le maire lui demande ses conditions; le postulant réclame quinze ans de jouissance qui lui sont accordés avec empressement; dont acte.

Aussitôt notre spéculateur se met à l'œuvre et la première année, il retire une quantité si considérable d'engrais, qu'elle le défraye de ses dépenses. Mais tous ses concitoyens sont furieux que lui, bonnetier en coton, leur ait appris à eux, *vieux routiniers de père, en fils à savoir lire pariti des choses, et que sans peine et sous leurs yeux, par une opération des plus simples, il recueille autant d'excellent fumier qu'eux tous par un travail quotidien, et que, cultivateur de la veille, il obtienne plus et de plus belles récoltes qu'ils n'en n'ont jamais engrangées. — Le Sud Est.*

Arrosement des plantes.

S'il est très-facile d'arroser les plantes, il est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit généralement de les bien arroser, c'est-à-dire d'exécuter ce travail suivant les principes de la physiologie, lesquels reposent exclusivement sur les fonctions qu'exercent les végétaux. Sous ce rapport, on peut dire que ceux-ci ont de grands rapports avec les animaux; or parmi ces derniers, il en est qui ne boivent pas, d'autres qui boivent très-peu, et d'autres au contraire qui boivent beaucoup. La quantité d'eau qui leur est nécessaire est donc déterminée par la nature et par les besoins des individus. Rien n'est alors plus facile que d'y satisfaire. Nous supposons toutefois qu'ils sont en bonne santé; car, s'ils sont malades, c'est tout autre chose. Quo de soins ne prend-on pas pour approprier et proportionner les aliments à leur état? Non-seulement on mesure leurs rations, mais on prépare même certains breuvages que l'expérience a démontré leur être favorables. Agissons-

nous de même à l'égard des végétaux? Nullement, et cette opération, l'une des plus importantes du jardinage, est, on peut le dire, celle qui est généralement la plus mal faite; on la confie, soit à des enfants, soit à des manœuvres ou hommes de peine, tous gens en un mot qui ignorent jusqu'aux moindres notions physiologiques, ce dont, au reste, ils ne se préoccupent guère. Out-ils tort? Nous n'osons l'assurer, et, pourvu qu'ils occupent leur temps, qu'ils versent beaucoup d'eau, on n'a pas le droit de demander davantage. Mais qu'arrive-t-il? qu'ils arrosent indistinctement et à peu près uniformément toutes les plantes qui se rencontrent sous leurs mains; celles dont la végétation est presque arrêtée, de même que celles chez lesquelles elle est très-active; celles qui sont à peu près dépourvues de racines aussi bien que celles qui en ont beaucoup; celles qui sont privées de feuilles, de même que celles qui en sont couvertes; celles qui sont en mauvais état, de même que celles qui sont bien portantes. Enfin, pour peu que la terre paraisse sèche, on l'arrose sans se préoccuper si elle est humide intérieurement; de même, si la surface paraît mouillée, on se dispense d'arroser, sans chercher à se rendre compte de l'état où elle se trouve à l'intérieur, toutes choses d'où peuvent résulter de nombreux inconvénients et qui font commettre chaque jour des fautes très graves.

De la culture au pied des arbres.

On rencontre encore, de loin en loin, des personnes qui n'admettent pas la nécessité d'une culture suivie au pied des arbres. Et là-dessus elles citent à l'appui de leur opinion des vergers où l'on ne dérange jamais le gazon, des forêts où la charrue pas plus que la pioche ne fonctionne, et enfin des arbres d'espaliers sous lesquels on a établi un pavé, un dallage, et qui ne s'en portent que mieux.

Nous connaissons, en effet, des vergers qui ne reçoivent aucune culture et se soutiennent tant bien que mal, mais il n'en est pas moins vrai que les arbres n'y accusent ni la vigueur ni la santé florissante de ces autres arbres que nous rencontrons parmi les champs, parmi les vignes, et qui reçoivent leur part de labour et d'engrais. Pour ce qui est des forêts, on a tort de les appeler en témoignage; elles n'ont pas qualité pour cela, et nous savons que des forestiers en sont à se demander s'il n'y aurait point avantage à les soumettre à une culture régulière, en vue d'en précipiter la végétation. Quant aux plates-bandes d'espaliers, pavées tout exprès pour le bonheur des arbres qui s'y trouvent, c'est une sorte de mystification qui a fait son chemin dans les publications horticoles, qui, à notre connaissance, n'a pas été révélée, et à laquelle il convient de s'arrêter un moment.

Nous avons visité beaucoup de jardins, et pourtant jamais nous n'avons eu la bonne fortune d'y découvrir de ces plates-bandes d'allées ou pavées dont quelques écrivains ont entretonu le public. Les seuls pieds d'arbres ou espaliers que l'on voit parmi les pavés sont ceux que l'on a plantés dans

les cours d'habitations urbaines ou de maisons de campagne. Or, notez bien, s'il vous plaît, que les pavés n'ont pas été mis là pour la satisfaction des arbres; ils y ont été mis pour une raison de propreté. Nous nous plaisons à reconnaître que les treilles, poiriers, pommiers, cerisiers et pruniers, dont les racines courent sous les pavés en question, se portent à merveille, et nous nous l'expliquons.

Ces arbres, après tout, n'ont pas été soustraits aux influences atmosphériques, comme on s'est plu à le dire. Les pavés ne sont pas cimentés avec du mortier; l'air passe entre eux en quantité suffisante; l'eau des pluies passe aussi, dans de faibles proportions, il est vrai, mais par cela même que l'évaporation de l'humidité souterraine se trouve très-ralentie, il n'est pas nécessaire que la restitution soit abondante. Il est à remarquer, enfin, que presque toujours les cours plantées et pavées sont pleines de terres rapportées, et que ces terres-là, abandonnées à elles-mêmes, à peine foulées dans le voisinage des espaliers, ne se tassent que très-lentement. Nous avons déjà à ce propos parlé de la terre qui servit, il y a plus de deux mille ans, à combler les larges et profonds fossés d'Alice, et qui n'était guère plus tassée en 1862 que si la besogne n'eût daté que de dix à quinze ans. Avec les pavés disjoints, l'air et l'eau circulent donc dans le sol à l'avantage des racines. Quant à la chaleur solaire, qui a son mérite aussi, c'est une autre affaire; il est évident que dans ce cas particulier, elle n'agit point comme si le sol était à découvert, mais en retour il nous semble qu'il se perd moins de chaleur terrestre par le rayonnement, et que le refroidissement du sol caché sous le pavé est moindre en hiver et au printemps que si le pavé n'existait pas. Le pavage a le mérite, en outre, d'empêcher la croissance des herbes qui, sans cela, vivraient peut-être au dépens des provisions des arbres, ainsi que dans les vergers incultes; il ne permet pas non plus aux hannetons de pondre dans le voisinage de ces mêmes arbres et d'y produire ces vers blancs si funestes aux racines; il ne permet pas davantage aux taupes de creuser des galeries qui éventent les racines et les font périr quand on ne s'en aperçoit pas à temps.

Dans tout ceci nous ne voyons rien, quoi qu'on dise, qui soit de nature à bouleverser les données physiologiques reçues. Le pavage réunit en quelque sorte les avantages du paillis, puisqu'il s'oppose à l'évaporation de l'humidité en temps de sécheresse, et les avantages d'une culture régulière, puisque, tout en ne s'opposant pas à la circulation souterraine de l'air, il ne permet pas aux plantes adventices de disputer les vivres aux arbres qu'il protège.

De ce qui se passe ici, nous ne pouvons pas, avec la meilleure volonté, conclure à l'abandon de toute culture en ce qui regarde les arbres et vergers; au contraire. Par cela même qu'ils ne sont pas, au moins dans leur jeunesse, protégés contre les fortes chaleurs, l'évaporation de la fraîcheur terrestre devient considérable, et par conséquent il faut remuer la terre au pied, en automne et au moment de la formation des

boutons, afin que l'eau de pluie y pénètre en abondance. De plus, il conviendrait de tenir le sol propice constamment au moyen de sarclages superficiels pratiqués sur un rayon d'un mètre autour de chaque arbre. Il conviendrait également, à partir du mois de mai ou de juin au plus tard, de donner un paillis de 4 à 5 pouces d'épaisseur, et de le renouveler chaque année jusqu'à ce que les branches soient assez étendues et assez feuillues pour protéger le sol de leur ombre ; il conviendrait enfin, à partir du moment où le paillis deviendrait inutile, d'appliquer à tous les arbres fruitiers, en automne ou en hiver, une fumure en petite dose, en couverture d'abord, dont les débris seraient enterrés au printemps.

Si, en apparence, les arbres entourés de pavés ne reçoivent pas d'engrais, nous croyons qu'en réalité ceux-ci ne leur font pas défaut. Le voisinage des murs est riche en nitrate ; les égouts de pluies les dissolvent et entraînent entre les pavés.

L'essentiel avec les arbres fruitiers, c'est de les cultiver à propos et non hors de saison, comme font tant d'individus. Ainsi, par exemple, il faut bien se garder de toucher au sol au moment de la floraison, car les vapeurs qui s'élèvent de la terre, remuée nuisent à la fécondation, font couler le fruit, au dire des praticiens. Les vigneron, pour leur propres compte, n'en doutent pas et conseillent bien de ne pas entrer dans les vignes au temps de la fleur ; les cultivateurs d'olivier n'en doutent pas non plus et il est à supposer qu'une opération qui a de mauvais effets bien constatés sur deux espèces fruitières, ne saurait en avoir de bons sur les autres espèces.

P. JOIGNEAUX.

ANNONCES.

AVIS.

LA GALERIE

DES

CONTEMPORAINS.

LA MAISON LIVERNOIS a l'honneur de présenter aux amateurs du pays tout entier, cette œuvre grandiose à laquelle elle travaillait depuis 1864, avec le concours d'un certain nombre de personnes compétentes. Cette grande photographie comprend un groupe des hommes les plus distingués dans toutes les classes de la société. On y voit tous les évêques actuels du pays et les principaux membres du clergé canadien, le Gouverneur Général, les ministres actuels de la Couronne, les juges de toutes les Cours, les membres les plus notables des deux Chambres, etc.

La direction de la Maison Livernois, espère que ce travail, l'un des plus grands qui ait paru en ce genre, en ce pays, sera accueilli avec faveur, et apprécié comme une œuvre patriotique, comme c'était la pensée du fondateur de cet établissement.

Le prix de chaque photographie est de \$2.00. Une liste de souscription est ouverte au bureau de la Gazette des Campagnes.

AVIS.

J'AI examiné plusieurs échantillons (pris dans des fûts différents) d'un vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces divers échantillons tous les éléments contenus dans les vins ordinaires ; en conséquence, je puis le recommander comme vin de messe. Pour plus de garantie, l'auteur de ce certificat s'est réservé le droit de soumettre à l'analyse de nouveaux échantillons de ce même vin, quand bon lui semblera, durant l'espace de six mois.

Ce certificat n'aura de valeur que pour l'espace de six mois, et qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel. Il est défendu de l'imprimer sur cartes, sous forme de circulaire, etc., la seule forme d'impression autorisée est celle d'annonces dans les journaux.

Tout autre certificat exhibé par les marchands et portant une date antérieure à celle du 17 mai 1866, doit être considéré comme nul, s'il porte la signature du soussigné.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

1er juin 1866.

MARCHANDISES SÈCHES.

Choix magnifique d'effets de goût et d'utilité pour le printemps et l'été.

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,

COIN DES

RUES DU PONT ET DES FOSSÉS, SAINT ROCH, QUEBEC.

MONTMINY et BRUNET appellent l'attention de leurs pratiques et du public sur la liste suivante d'articles qui tous sont du genre le plus nouveau, et dont les prix ne peuvent manquer de convenir à l'acheteur :

Chapeaux de paille de toute qualité et de tout genre, Rubans français, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Parasols, Gants d'Alexandre, Gants de soie et de fil, immense quantité d'Étoffes à Robes tel que Alpaca brillant, uni et rayé, Moir, Poil de chèvre uni et careauté, Châli de toutes espèces, Soie cordée noire, première qualité à 6s. 9d., Soie glacée noire de tous les prix, Étoffes à Manteaux pour dames, Tweeds, Casimires, Draps, Indiennes, Shirting, Coton et Toile à draps de lits, serviettes, Bas de Coton, et une immense quantité d'effets trop longue à énumérer.

— AUSSI —

Quelques pièces de Drap de Paris croisé et cordé de la meilleure qualité pour soutanes.

MONTMINY et BRUNET,

Coin des rues du Pont et des Fossés, Saint-Roch, Québec.

1er juin 1866.

N'OUBLIEZ PAS D'ACHETER

DU

BROME DE SCHRADER

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné, qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelque temps au public.

À la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire fabriquer les Ruches que lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui, sous un court avis les ruches suivantes :

La Ruche de l'Amateur,

En Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles ; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système.—Prix : \$5.00.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'invention du soussigné, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur.—Prix : \$2.50.

BOITES-A-MIEL qui se vendent sur le marché au même prix que le miel ; dessus et dessous en bois, côtés en verre.—La doz. \$1.60.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à THOS. VALIQUET, Apiculteur.

Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

Il croit devoir mettre en garde contre les nombreuses prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

1er juin 1866.

NOUVELLES MARCHANDISES.

GRANDE variété d'Étoffes à Robes de printemps et d'été, Soie de couleurs pour Robes, Étoffes à Jupons, Nouveaux Parasols, Cois et Manchettes (nouveau), Ceintures et Fichus pour dames, Echarpes, Châles, Plumes, Garnitures de chapeaux.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Casimires de couleurs, Casimires et Draps noirs, Nouveaux tissus légers et de fantaisie pour chemises, Cravatte, Echarpes pour messieurs, Chemises en Toile, etc., Vêtements de dessous, etc.

TOILE Ciréo anglais pour paquets, Toile Ciréo pour tables, Toile ciréo de couleur, Toile en caoutchouc pour voitures.

CHAPEAUX de satin, (importation française), Chapeaux de satin de Londres, Chapeaux en mérinos, Chapeaux de feutre, grande variété, Chapeaux de paille, etc., pour dames, Chapeaux de paille pour messieurs, Chapeaux pour enfants.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

1er juin 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

Aucun jardin ne devrait être sans

A B E I L L E S



AVIS.
LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,
A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour
LE PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE,
MARDI le 5 JUIN 1866, à QUATRE
heures P. M. arrêtant en allant et en revenant,
aux Ports ci-dessus :

BASSIN DE GASPE,
PERCÉ,
PASPÉBIAC,
DALHOUSIE,
MIRAMICHI,
SHÉDIAC et
PICTOU.

Tout le bagage au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

Ou ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à
F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

MAGNIFIQUE
TERRE A VENDRE.

UNE MAGNIFIQUE TERRE, dans la paroisse de St. Aimé, District de Richelieu, sur la rivière Yamaska, bien connu pour être le District le plus favorable pour l'Agriculture dans le Bas-Canada, contenant 180 acres, dans un état de culture excellent, avec habitation spacieuse et commode, maison de ferme, étable et grange; le tout dans le meilleur ordre. Cette terre est très-avantageusement située. Un bateau à vapeur voyage régulièrement entre St. Aimé et Montréal, dans l'été, et cette ferme n'est qu'à quelques milles de distance du dépôt du chemin de fer du Grand Tronc, à St. H. acimthe, donnant ainsi au cultivateur le choix des meilleurs marchés canadiens ou américains, pour y vendre ses produits. Il y a une réserve de bois sur cette terre suffisante à perpétuité, et de l'eau à volonté. Sous tous les rapports cette ferme offre la plus belle occasion que l'on puisse trouver pour y investir son argent d'une manière avantageuse.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser au propriétaire E. J. CHARLTON, à Québec, ou à J. CREBASSA, écuyer, N. P., Sorel, ou à F. X. PRATTE, écuyer, N. P., Stanfold.

BUREAU DU REVENU DE L'INTERIEUR

QUEBEC, 27 avril 1866

TOUTES les licences d'auberge, de l'Hôtel et de magasin pour l'année courante expireront le 30 avril courant.

Toute personne qui détaillera des liqueurs spiritueuses ou fermentées après cette date, sans licence, sera, sur plainte et conviction, passible d'une amende de \$50 ou 3 mois d'emprisonnement.

Le droit gouvernemental sur les licences d'auberge dans les limites de la cité ont de..... \$41

Sur les licences d'auberge en dehors des limites..... 34

Do dans les villes incorporées (tel que la ville de Lévis)..... 39

Sur les licences pour détailler par 3 demi chopines de liqueurs spiritueuses et fermentées, au droit uniforme de..... 21

Sur les licences d'encanteur..... 21

Sur les licences pour tables de billard, pour chaque table..... 51

Sur les manufactures de tabac en la cité ou à la campagne..... 25

Sur les brasseurs..... 60

Sur les distillateurs..... 100

Ce droit est payable en sus de toute taxe municipale, imposée par la Corporation de la cité ou les Conseils de comté ou Conseils locaux.

La bière est soumise à un droit d'accise de 3c par gallon.

Les spiritueux et alcools, sont soumis à un droit d'accise de 30c par gallon.

Tabac commun coupé paie un droit de... 5c par livre.

Tabac en torquette, cavendish, etc... 10c par livre.

Tabac en poudre..... 10c par livre.

Les ventes par encan sont soumises à un droit de 1 p.c: sur les produits de la vente. Aucun argent n'est reçu après les heures de banque.

Bureau du REVENU DE L'INTERIEUR,
CHAMBRES VICTORIA, Rue Saint-Paul,
1er juin 1866 Québec.

Par le Steamer Hibernian.

BROME DE SCHRADER,

Importé de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie., de Paris, par le propriétaire de la Gazette des Campagnes.

On peut se procurer à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes de la graine de Brome de Schrader.

Les écrits qui ont paru dans les Nos. de la Gazette des Campagnes du 1er mai et 1er juillet 1865, ainsi que du 2 janvier, 1866, recommandant la culture de cette plante fourragère, pouvant donner deux récoltes par été, suffisent pour inviter les cultivateurs à envoyer 25 cents en estampiles, par lettre affranchie, au soussigné qui s'empresera de leur faire parvenir, par le retour de la malle, un paquet de cette graine, suffisant pour en faire l'expérience, et pouvoir se procurer de la graine pour l'année prochaine.

FIRMIN H. PROULX.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table, en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.

F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épicerie fraîche, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT.

PEPINIÈRE DE TORONTO.

Le soussigné propriétaire d'une pépinière à Toronto, désire attirer l'attention des amateurs de fruits sur son grand assortiment d'arbres fruitiers et d'ornement, de meilleur choix.

Le département d'arbres fruitiers se compose d'une quantité considérable de Pommeiers, Pruniers, Poiriers et Cerisiers; Groseilliers, Gadelières, Framboisiers, Vignes les plus recommandables, Fraisiers.

Dans le département de plantes d'ornement se trouvent les plantes vivaces, herbacées, bulbeuses ou ligneuses les plus rares et pouvant convenir parfaitement à notre climat. Un choix de Dahlias et de Roses ayant procuré au soussigné propriétaire les premiers prix aux expositions provinciales.

GROSEILLIERS ANGLAIS.

10,000 plants de groseilliers d'Angleterre, d'une production étonnante, et dont la grosseur des fruits ne peut être surpassée. \$2.50 par douzaine, et \$12.50 le 100.

En envoyant deux cents dans une lettre affranchie, vous recevrez un catalogue descriptif avec le prix des arbres fruitiers, etc.

Adressez :

GEO. LESLIE.

Leslie P. O., C. W.

15 mai 1866.

DEPOT DE GRAINES

à

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

à l'IMPRIMERIE DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

POUR le nom des graines à vendre, voir les deux derniers numéros de la *Gazette des Campagnes*.

A VENDRE OU A LOUER

à **SAINTE ANNE DE LA POCATIÈRE**

Près du Collège, dans le centre du Village.



UNE belle et bonne maison de 35 x 28 pieds, finie dehors et dedans chassés doubles, mansardes, etc. Construite il y a sept ans, avec soignée attention la à maison, excellente cheminée et four, grange et étable d'environ 50 pieds, jardin potager, fontaine; etc.

Cette maison est admirablement située pour une famille bourgeoise qui voudrait passer l'été à la campagne.

Possession donnée au commencement de juin. Pour les conditions s'adresser au

PROCUREUR DU COLLÈGE.

14 avril 1866.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

LES Chars ont pris leurs heures régulières de l'été depuis le 28 mai. Nous publierons les heures d'arrivée et départ de chaque Station, au prochain No.

GRAINES FRAICHES 1866

MAGASIN DE GRAINES ET D'OUTILS
D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA,
SALLE STE. ANNE, AU-DESSUS DU MARCHÉ
STE. ANNE,
MONTRÉAL.

LE soussigné a reçu, il y a quelques semaines, un assortiment très-grand et très-complet de graines de jardin et de plantes potagères pour les agriculteurs. Ces graines ne peuvent être surpassées en qualité, car il a pris tout le soin possible à choisir les différentes semences.

Les commandes seront promptement exécutées.

Une liste des prix peut être obtenue, en s'adressant au soussigné.

WM. EVANS,

Grainetier de la Chambre d'agriculture pour le Bas-Canada.

GRAINES FRAICHES DE FLEURS—1866.

UN très-grand assortiment de graines de fleurs, choisi dans les maisons les plus renommées dans ce genre de commerce en Europe, contenant au-delà de 500 variétés, parmi lesquelles plusieurs sont très récentes.

On peut se procurer le catalogue descriptif de ces graines en s'adressant au soussigné.

Les cultivateurs trouveront constamment chez le soussigné un assortiment complet d'instrument d'agriculture, tels que PIQUES, BECHES, PELLES, HACHES, et ceux propres au Drainage.

ENGRAIS : Pur Guano Péruvien, importé directement des agents du gouvernement Péruvien, Superphosphate, Poudre d'os, Gypse, etc., etc., etc.

— AUSSI —

POTS A FLEURS de différentes grandeurs, et tous les instruments nécessaires en **HORTICULTURE.**

WM. EVANS,

Grainetier de la Chambre d'agriculture pour le Bas-Canada.

14 avril 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANOTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, écrivain, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.



Département des Terres de la Couronne

OUTAWAIS, 16 avril, 1866.

AVIS est par le présent donné que les Terres de la Couronne ci-dessous désignées seront offertes en vente par les Agents respectifs, à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 30 Mai prochain, Savoir :

Agents.	Prix.	Acres.	Comté.	Township.
Frs. Rouleau, Ste. Claire.	30c.	5430	Dorchester	Langlois.
A. Ross, Frampton	40c.	49500	Beauce	Lisborough.
L. N. Gauvreau, Jalo-Verte.	30c.	64000	Témiscouata.	Armand.
Frs. Lamontagne, St. Gervais.		16692	Bellechasse.	Cabano.
Frs. Tétu St. Thomas C. Montmag.		6812	Montmagny.	Escourt.
				Randot.
				Roux
				Montminy

(Signé,) **ANDREW RUSSELL,**
Assistant Commissaire.

1er mai 1866.

SEIGNEURIE

DE

MONT-LOUIS

LE soussigné ayant acquis, pour l'avoir achetée de son père, la Seigneurie de Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans le district de Gaspé, est maintenant prêt à vendre et à louer les places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun socage, à un front de onze milles en profondeur; est l'une des meilleures places de pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est très propre aux fins de l'agriculture; elle est fertile et l'on ne saurait y trouver une roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine sur la propriété; et une quantité de terre sur les différentes baies et les rivières a été arpentée.

Pour des informations plus détaillées s'adresser à

THOS. FRASER,
Quai des Indes, Québec.

15 mars 1866.